

Autorisation exceptionnelle d'inscription tardive à une UE

Nom de l'auditeur : Madame Monsieur _____
Né(e) le ____/____/____

Vous avez commencé(e) à suivre une UE des Chaires de Comptabilité financière et audit (code CFA) ou de Comptabilité de gestion et contrôle (Code CCG ou CGC) depuis la rentrée et n'avez pas encore procédé à votre inscription.

Après avoir exposé la raison de votre retard, l'enseignant(e) vous autorise à effectuer votre inscription tardive en raison de votre assiduité, afin de figurer sur la liste d'examen de février ou de juin de son UE pour l'année universitaire en cours.

En conséquence, pour finaliser votre inscription, vous transmettez cet accord pédagogique dûment rempli et signé par l'enseignant(e) au service de la scolarité du Cnam.

- Code UE CFA ____ ou Code UE CCG ____ ou Code UE CGC ____
- Intitulé de l'UE : _____

Cachet Chaire CFA

Cachet Chaire CCG

Date et signature de l'enseignant



**Service de pédagogie des Chaires de Comptabilité financière et audit
et de Comptabilité de gestion et contrôle**

40, rue des jeûneurs 75002 – Bureau A 410 – Case courrier 131/132

Tel : 01 58 80 83 09 ou 01 40 27 21 73. Fax : 01 40 27 28 63

Contact : lydia.coudoux@cnam.fr